



LES ECHOS DE LA CITE



Bulletin d'information du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale - UNOCA • No 006 • Mai 2012

Editorial

Evolution positive

Comme promis, *Les Echos de la Cité* reprennent leur périodicité normale, après l'édition double de mars-avril publiée le mois dernier. Les activités que nous avons menées en mai dominent naturellement la présente livraison. Mais je voudrais mettre l'accent sur l'évolution positive observée dans la mise en œuvre de la résolution 2039 (2012) du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la nécessité d'organiser un Sommet régional sur la piraterie maritime et les vols à main armée en mer dans le Golfe de Guinée. La réunion tenue à Libreville le 31 mai en présence de tous les acteurs concernés par ce projet constitue un tournant important. La CEEAC, la CEDEAO, la Commission du Golfe de Guinée (CGG), l'UNOWA et l'UNOCA ont chacun joué le rôle qui lui a été assigné par le Conseil de sécurité, non seulement en rendant possible cette rencontre, mais aussi en apportant une contribution substantielle aux discussions.

Le communiqué final que j'ai paraphé au nom de l'UNOCA nous engage tous. Il met en relief le souci des organisations régionales d'aller assez vite dans la mobilisation des moyens et des synergies en vue de l'organisation du Sommet sur la piraterie maritime avant la fin de l'année 2012. Un Comité de pilotage a été créé à cet effet. Il doit, entre autres, préparer une feuille de route définissant les articulations et le chronogramme des actions à mener pour aboutir à la tenue effective du Sommet.

Les Nations Unies continueront à accompagner le processus, notamment en facilitant le travail du Comité, dont les travaux se tiendront alternativement en Afrique centrale et en Afrique de l'ouest. C'est une question qui préoccupe au plus haut point le Secrétaire général des Nations Unies qui, il faut le rappeler, avait envoyé une mission dans le golfe de Guinée en novembre 2011 pour faire le point sur la piraterie maritime et proposer des solutions pouvant permettre de la combattre. C'est dans ce contexte que le Conseil de sécurité a recommandé l'organisation d'un Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement du Golfe de Guinée.

En attendant l'aboutissement de ce projet, je voudrais renouveler mes encouragements aux partenaires de la CEEAC, de la CEDEAO et de la CGG pour leur détermination à cheminer ensemble afin de faire face aux défis sécuritaires et transfrontaliers qui menacent la stabilité des pays couverts et l'intégration régionale. Je tiens aussi à remercier, une fois de plus, mes collègues de l'UNOWA pour leur visite et pour leur participation fructueuse à la réunion de Libreville.

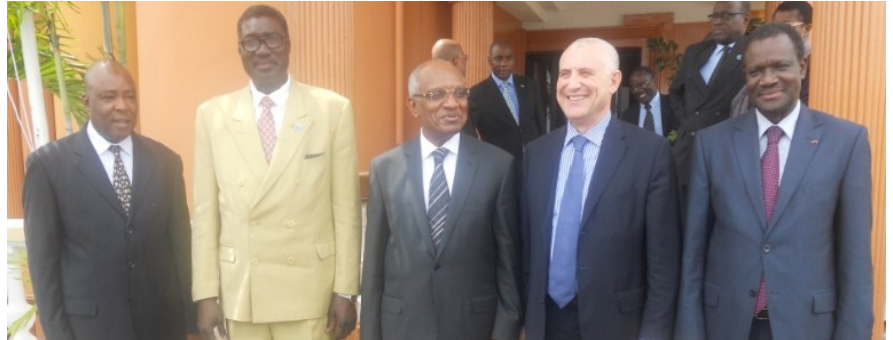
A bientôt.

Par **Abou Moussa**

Représentant spécial et Chef de l'UNOCA

SOMMET SUR LA PIRATERIE MARITIME

Mise en place d'un Comité préparatoire



MM. Abou Moussa, Nassour Guélingdouksia Ouaidou, Miguel Trovoada, Said Djinnit et Kadré Désiré Ouédraogo

A l'issue d'une réunion initiée par les Nations Unies et tenue à Libreville, la capitale du Gabon, du 29 au 31 mai, un comité de pilotage a été mis en place dans le cadre de la préparation du sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement sur la piraterie maritime et les vols à main armée en mer dans le golfe de Guinée. Il est composé des experts de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC), de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'ouest (CEDEAO), de la Commission du Golfe de Guinée (CGG), de l'Union africaine (UA), du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'ouest (UNOWA) et du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA).

Co-présidé par la CEEAC et la CEDEAO, ce Comité, dont le Secrétariat est assuré par la CGG, a pour mission, entre autres, de développer une stratégie devant favoriser la tenue effective du sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement sur la piraterie maritime et les vols à main armée du Golfe de Guinée. Dans sa résolution 2039 du 29 février 2012, le Conseil de sécurité des Nations Unies avait recommandé ce Sommet pour favoriser la réflexion sur les solutions pouvant permettre de juguler ce phénomène qui met en péril la navigation internationale, la sécurité et le développement économique des pays concernés. La résolution du Conseil de sécurité exhorte le Secrétaire général de l'ONU, à travers l'UNOWA et l'UNOCA, à soutenir le processus d'organisation dudit Sommet, en coopération avec l'Union Africaine. La réunion de Libreville marque une étape décisive dans la mise en œuvre de ce projet, d'autant plus

que les principaux acteurs impliqués y étaient représentés au plus haut niveau : MM. **Miguel Trovoada**, Secrétaire exécutif de la Commission du Golfe de Guinée ; **Nassour Guélingdouksia Ouaidou**, Secrétaire général de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale ; **Kadré Désiré Ouédraogo**, Président de la Commission de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'ouest ; **Said Djinnit**, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique de l'ouest et chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'ouest ; et **Abou Moussa**, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale et chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale.

Dans leurs différentes allocutions, ils ont soutenu qu'il faut agir vite avant que la situation ne se dégrade davantage dans le Golfe de Guinée. Ils ont réitéré ce souhait au cours d'une conférence de presse conjointe jeudi 31 mai, en précisant qu'ils maintiendront les contacts et assureront un meilleur suivi de la rencontre de Libreville, qui a permis également de définir les priorités et un plan de travail.

La réunion de Libreville, qui a eu lieu au siège de la CEEAC, rend compte de la détermination de la communauté internationale et des différentes parties prenantes à mutualiser leurs efforts pour faire face, de manière collective et concertée, à la piraterie maritime et aux vols à main armée en mer dans le golfe de Guinée, ainsi qu'à toutes les autres menaces transversales, régionales et transfrontalières.



Le 2 mai, M. Abou Moussa, chef de l'UNOCA, a reçu en audience la Secrétaire exécutive adjointe de la Commission du Golfe de Guinée (CGG), Mme Florentina Adenike Ukonga. Ils ont eu une séance de travail fructueuse qui a permis non seulement de faciliter la participation de la CGG à la rencontre de Libreville, mais aussi de renforcer sa coopération avec la CEEAC.

REUNION DE LIBREVILLE - GOLFE DE GUINEE : CE Q'UILS ONT DIT...

• M. Nassour Guélingdouksia Ouaidou, Secrétaire général de la CEEAC



« Pour lutter efficacement contre ce fléau [la piraterie et les crimes à main armée dans le Golfe de Guinée], le Conseil de sécurité a enjoint la CEEAC, la CEDEAO et la Commission du Golfe de Guinée d'envisager la convocation d'un sommet conjoint pour élaborer une stratégie régionale de lutte contre la piraterie, en coopération avec l'Union africaine [...] Un travail préliminaire a été déjà fait à travers la préparation du Mémorandum d'entente entre la CEEAC et la CEDEAO en matière de sécurité et de sûreté maritimes et l'Accord multilatéral relatif à la coopération visant à éradiquer les activités illicites dans la région maritime de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Ouest » »

• M. Miguel Trovoada, Secrétaire Exécutif de la Commission du Golfe de Guinée



« En dehors des Etats riverains du Golfe de Guinée, dans toute l'étendue de sa dimension géographique, cibles des attaques des pirates et de ceux qui en subissent les conséquences indirectes, il faut prendre la mesure de l'effet de ces actes sur la sécurité de la navigation maritime, dont le Golfe de Guinée est un artère critique, le commerce international et la stabilité des marchés consommateurs de produits divers originaires du Golfe de Guinée, dont certains revêtent un important intérêt stratégique. La tâche qui nous est impartie s'insère dans la dynamique du processus de recherche de solutions efficaces et durables à ce problème à travers la mise en route de la résolution 2039 du Conseil de sécurité des Nations Unies » ».

• M. Kadré Désiré Ouédraogo, Président de la Commission de la CEDEAO



« Les activités liées au détournement de pétrole brut et à la piraterie coûtent annuellement des milliards de dollars au Nigeria. Quant au Benin, dont 90 % du budget annuel dépendent des activités de son port autonome, il a subi une réduction de 70 % du trafic maritime à cause de la piraterie... Je me félicite de l'initiative des Nations Unies, découlant de la Résolution 2039 (2012), sur la convocation d'un sommet conjoint des Etats de la région du Golfe de Guinée, en vue d'élaborer une stratégie anti-pirate de grande ampleur, avec la facilitation de l'UNOCA et l'UNOCA » ».

• M. Said Djinnit, Représentant spécial du SG de l'ONU et chef de l'UNOWA



« L'objectif de cette démarche [tenue d'un sommet conjoint] est d'aider les Etats de la région du golfe de Guinée à agir sans tarder, à l'échelle nationale et régionale, avec le concours de la communauté internationale sur la base d'un accord mutuel, en vue d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies nationales de sécurité maritime, [y compris la définition] d'un cadre juridique visant à prévenir et réprimer les actes de piraterie [...] J'encourage les Etats membres de la CEDEAO, de la CEEAC et de la Commission du Golfe de Guinée à continuer à mobiliser les volontés et les énergies en vue d'une collaboration active dans la lutte contre la piraterie et la criminalité maritime dans le golfe de Guinée » ».

• M. Abou Moussa, Représentant spécial du SG de l'ONU et chef de l'UNOCA



« Les Etats [du Golfe de Guinée] éprouvent des difficultés à sécuriser leurs espaces maritimes économiques vitaux, malgré des initiatives ponctuelles encourageantes en cours. L'expérience tant en Afrique centrale qu'en Afrique de l'ouest montre cependant qu'avec plus de coopération, de vigilance et de responsabilité, de véritables progrès sont possibles. D'où la nécessité d'une action concertée qui devrait aider à la mise au point d'une stratégie de lutte régionale et transfrontalière. Une telle stratégie devrait prévoir notamment la mise en commun des ressources, le partage des informations et un mécanisme de coordination adéquat » ».

AGENDA DU RSSG, CHEF DE L'UNOCA

11 juin, UNOCA, Libreville : Réception de Mme Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO, dans le cadre d'une réunion avec les Agences, Fonds et Programmes de l'ONU basés au Gabon.

12 Juin, UNOCA, Libreville : Troisième session d'information avec les membres du corps diplomatique accrédités au Gabon.

27 Juin, Conseil de Sécurité, New York : Présentation du Rapport du Secrétaire général de l'ONU sur les activités de l'UNOCA et sur les efforts des Nations Unies dans la lutte contre l'Armée de résistance du Seigneur (LRA).

LA PAIX ET LA SECURITE AU SERVICE DE L'INTEGRATION REGIONALE ET DU DEVELOPEMENT DURABLE DE L'AFRIQUE CENTRALE



L'UNOCA et la CEEAC mettent en place un cadre de coopération



La collaboration entre le Représentant spécial du SG de l'ONU et chef l'UNOCA, et le Secrétaire général de la CEEAC est en marche

Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), M. Abou Moussa, et le Secrétaire général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), M. Nassour Guéngendouksia Ouaidou, ont signé jeudi 03 mai à Libreville, la capitale du Gabon, un document définissant le cadre opérationnel de coopération pour « une action commune dans le domaine de la paix et de la sécurité ».

Gouvernance politique

L'UNOCA et la CEEAC envisagent notamment de travailler ensemble dans des champs clés tels que la gouvernance politique, l'intégration humaine, la communication, la formation, les processus électoraux, les opérations humanitaires et de soutien à la paix, la gouvernance sécuritaire. L'UNOCA et la CEEAC prévoient de mettre en place un plan d'actions pour mieux organiser leur collaboration dans ces domaines prioritaires.

Il faut rappeler que l'UNOCA a été créé à la demande des dirigeants des pays membres de la CEEAC. Ils souhaitaient avoir un partenaire sur le terrain qui puisse faciliter la coordination entre la CEEAC, le système des Nations Unies et les autres organisations régionales. Dans la lettre adressée au Président du Conseil de sécurité le 11 décembre 2009 pour soutenir ce projet, le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, explique que les Chefs d'Etat concernés avaient également « fait valoir que cette présence aiderait à définir et à mettre en œuvre une approche globale et intégrée des défis relatifs à la paix, à la sécurité et au développement en Afrique centrale ».

« Nous ne ménagerons aucun effort pour renforcer les capacités de la CEEAC et l'accompagner dans ses efforts en matière

de prévention des conflits et de consolidation de la paix et de la sécurité. Le développement durable et l'intégration sous-régionale de l'Afrique centrale en dépendent », a commenté le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et chef de l'UNOCA. M. Abou Moussa s'est réjoui de la signature du document encadrant la coopération entre l'UNOCA et la CEEAC, expliquant que cette « action majeure concrétise les bonnes relations de travail » entre les deux institutions.

Réunion tripartite

La cérémonie de signature de ce document a eu lieu au siège de la CEEAC à Libreville. Elle a été suivie d'une réunion tripartite entre le Secrétaire général de la CEEAC, le chef de l'UNOCA et la Secrétaire exécutive adjointe de la Commission du Golfe de Guinée (CGG), Mme Florentina Adenike Ukonga. Cette rencontre a permis poser les bases d'une collaboration étroite dans la recherche des solutions aux questions d'intérêt commun, et en particulier celles relatives à la lutte contre la piraterie maritime dans le Golfe de Guinée.

L'UNOCA et la CEEAC envisagent de travailler ensemble dans des champs clés tels que la gouvernance politique, l'intégration humaine, la communication, la formation, les processus électoraux, les opérations humanitaires et de soutien à la paix, la gouvernance sécuritaire. L'UNOCA et la CEEAC prévoient de mettre en place un plan d'actions pour mieux organiser leur collaboration dans ces domaines prioritaires.

34EME REUNION DE L'UNSAC - BUJUMBURA

La RCA annonce la ratification de la Convention de Kinshasa



La 34^e réunion du Comité consultatif permanent des Nations chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) a eu lieu à Bujumbura (Burundi) du 14 au 18 mai. A cette occasion, M. Antoine Gambi, ministre des Affaires étrangères et des Centrafricains de l'étranger (photo), a annoncé que la République Centrafricaine (RCA) a ratifié la « Convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions, et de toutes les pièces et composants pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage ».

Les dix autres membres de l'UNSAC ont indiqué que le processus de ratification de la Convention est en cours. Certains pays ont promis de le boucler d'ici la 35^e réunion de l'UNSAC prévue à Brazzaville (Congo) du 3 au 7 décembre 2012. Cette session sera organisée en même temps que le 20^e anniversaire du Comité.

La Convention de Kinshasa a été adoptée le 30 avril 2010 lors de la 30^e réunion de l'UNSAC tenue en République démocratique du Congo (RDC).

EN BREF

ONU Femmes, RECSA et CIRGL

ONU Femmes, le Centre régional sur les armes légères (RECSA) et la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) ont pris part à la réunion de Bujumbura. Ils en étaient à leur première participation. Comme les autres observateurs, ils ont rendu compte de leurs actions et activités. La CIRGL a révélé, entre autres, qu'elle encourage l'initiative de coopération régionale de l'Union africaine contre la LRA. Elle a par ailleurs évoqué la mise en place, à Goma (RDC), du centre de fusion des renseignements dans le cadre de l'éradication des forces négatives dans la sous-région, etc.

LRA : le cas Ceasar Achellam

La 34^e réunion de l'UNSAC a été ouverte 72 heures après l'arrestation, le 12 mai en République Centrafricaine, de Ceasar Achellam Otto, l'un des commandants de la LRA. Les participants s'en sont réjouis. Ils ont précisé que « cette capture est le résultat d'une conjugaison d'efforts entre les pays affectés, les partenaires, les organisations sous-régionales, régionales et internationales ». Ils ont souligné « la nécessité de développer de telles synergies dans le cadre de la lutte contre les groupes armés et prié la communauté internationale de continuer d'œuvrer pour trouver des réponses rapides à la situation humanitaire insoutenable que vivent les victimes de ces bandes armées, en particulier les femmes et les enfants ».

Déclaration de Libreville

Les participants à la 34^e réunion de l'UNSAC ont favorablement accueilli l'engagement des Etats qui ont pris la ferme résolution de verser leurs contribution au fonds d'affectation spéciale, conformément à la Déclaration de Libreville (8 mai 2009). Deux pays sont à jour de cette contribution sur laquelle le Comité compte pour financer les activités liées au 20^e anniversaire de l'UNSAC.

Lors de l'ouverture de la réunion de l'UNSAC, une minute de silence a été observée en la mémoire des victimes de la tragédie de Brazzaville où, le 4 mars, l'explosion d'un dépôt de munitions a causé plus de 300 morts et 3000 blessés. Une marque de solidarité et de fraternité saluée par le Congo.



Sur les onze pays membres de l'UNSAC, huit étaient représentés au niveau ministériel et trois par des hauts fonctionnaires ou des experts chevronnés. Avant de quitter Bujumbura, ils ont pris une photo souvenir avec le Représentant spécial et chef de l'UNOCA (7^e à partir de la gauche).

L'ONU et la lutte contre les groupes armés

Lors de la 34^e réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC), l'UNOCA a renouvelé l'engagement ferme des Nations Unies dans la contribution aux efforts que déploient les Etats membres et les organisations sous-régionales et régionales pour mettre fin aux activités des groupes armés qui menacent la paix et la sécurité en Afrique centrale.

Un accent a été mis sur le cas de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), qui sème la terreur et la désolation dans deux pays d'Afrique centrale, la République Centrafricaine

et la République démocratique du Congo.

Stratégie anti-LRA

UNOCA a révélé qu'une stratégie est en cours d'élaboration et qu'elle sera présentée devant le Conseil de sécurité en juin 2012. Cette stratégie anti-LRA devrait « permettre de consolider les mécanismes transfrontaliers en vue d'améliorer la protection des civils, les dispositifs d'alerte rapide, l'appui nécessaire à la réintégration des déplacés, des victimes d'enlèvement et des combattants, ainsi que de renforcer la capacité globale des Etats concernés dans l'exercice de leur autorité sur l'ensemble de leur territoire ».

EN BREF

Le RSSG reçu par le Président burundais

Le Représentant spécial du Secrétaire général (RSSG) de l'ONU pour l'Afrique centrale et chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, M. Abou Moussa, a été reçu en audience vendredi 18 mai par le président burundais, M. Pierre Nkurunziza, à l'issue des travaux de la 34^e réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC).

La rencontre a eu lieu à Murwi, commune de plus de 97 000 habitants située près de Bujumbura, la capitale, où le chef de l'Etat du Burundi a participé à la traditionnelle séance de travail communautaire du samedi. M. Abou Moussa lui a fait part de sa satisfaction par rapport à la réussite de l'UNSAC, qui a permis de faire le point de la situation géopolitique et de sécurité de la sous-région, dans un « esprit productif et constructif ».

M. Abou Moussa, chef de l'UNOCA

Nous continuerons à honorer nos engagements dans la cadre de l'UNSAC

Extraits du discours de clôture du chef de l'UNOCA le 18 mai 2012 lors de la 34^e réunion de l'UNSAC à Bujumbura, Burundi



La coopération entre les Nations Unies et la sous-région de l'Afrique centrale procède de la logique qui sous-tend leur compréhension commune de la prévention et de la résolution des conflits, ainsi que de la consolidation de la paix. La tenue de la 34^{ème} réunion à Bujumbura et l'examen des points à son ordre du jour s'inscrivent dans cette logique et illustrent la volonté des Etats membres et des Nations Unies, notamment à travers ce Comité, de continuer à accorder davantage un intérêt particulier aux questions de paix et de sécurité qui affectent la sous-région et de s'impliquer dans la recherche de solutions appropriées à ces questions.

Dans ce contexte, je puis vous réaffirmer que le Bureau Régional des Nations Unies

pour l'Afrique centrale (UNOCA) ne faillira pas à ses responsabilités dans la mise en œuvre de la politique de proximité des Nations Unies auprès des Etats membres de la sous-région. Il contribuera également au plaidoyer auprès des partenaires, en vue d'une meilleure contribution aux efforts de paix et de sécurité des Etats membres de l'UNSAC.

Au cours de nos [...] assises, le Comité a examiné des questions d'importance qui sont chers au Secrétaire général des Nations Unies, notamment la prévention et la résolution des conflits, ainsi que la consolidation de la paix en Afrique centrale. Je fonde l'espoir que d'ici la prochaine réunion, beaucoup de réalisations seront faites conformément aux recommandations de la [34^{ème}] réunion. A cet égard, je voudrais souligner, de nouveau, l'importance de la Déclaration de Libreville, notamment dans le cadre de la commémoration du 20^{ème} anniversaire du Comité, à Brazzaville (Congo) en décembre 2012.

Je fonde également l'espoir que la célébration du 20^{ème} anniversaire sera, entre autres, l'occasion pour le Comité d'évaluer ses 20 ans d'existence et de projeter l'avenir avec plus d'assurance. Je vous donne rendez-vous à Brazzaville pour la tenue de la 35^{ème} réunion et de la célébration du 20^{ème} anniversaire de l'UNSAC, du 3 au 7 décembre 2012 ».

SEMINAIRE DES REPRESENTANTS ET ENVOYES SPECIAUX DU SECRETAIRE GENERAL

M. Ban Ki-moon demande à ses ambassadeurs de continuer à être au service du monde



Le Secrétaire général a salué les actions de ses représentants sur le terrain.

Le Représentant spécial du Secrétaire général (RSSG) et Chef de l'UNOCA, M. Abou Moussa, a participé au séminaire des représentants et envoyés spéciaux du Secrétaire général qui s'est tenu du 11 au 13 mai 2012 à *Green tree*, près de New York (USA). Les travaux ont permis d'évoquer et de discuter des sujets pertinents relatifs au respect des droits de l'homme, à la protection des civils, au développement des partenariats avec les organisations sous-régionales et régionales, à la prise en compte des enjeux environnementaux dans la gestion quotidienne, à la lutte contre le chômage des jeunes, etc.

Faire plus avec moins de moyens

Le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, a salué les actions que mènent ses ambassadeurs et leurs équipes sur le terrain. Il les a encouragés à continuer à défendre l'image des Nations Unies et à être au service du monde, malgré la conjoncture qui limite les capacités opérationnelles des différentes Missions. Il a ainsi rappelé la nécessité de faire plus avec moins de moyens. Dans ce sens, M. Ban Ki-moon a invité les collègues à être non seulement créatifs dans la recherche des solutions aux préoccupations managériales, mais aussi à promouvoir la polyvalence afin de disposer des membres du personnel capables de réaliser plusieurs tâches à la fois.

Le séminaire de *Green tree* était aussi l'occasion de dire au revoir à Monsieur B. Lynn Pascoe, Secrétaire général adjoint de l'ONU chargé des Affaires politiques, qui fera valoir ses droits à la retraite fin juin.

En marge des travaux, M. Abou Moussa a eu des consultations et des séances de travail avec des collègues et hauts fonctionnaires de l'ONU, dont M. Joao Honwana, Directeur Afrique 2 (Département des affaires politiques).



Le RSSG Abou Moussa (à gauche), avec son collègue Zachary Muburi-Muita du Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine (UNOAU), de Monsieur B. Lynn Pascoe, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques et de M. Augustine Mahiga, Représentant spécial et chef du Bureau politique de l'ONU pour la Somalie.



Avec Carlos Lopes, nommé en mars dernier Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) basée à Addis-Abeba. Il a été Directeur exécutif de l'Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR).



Un hommage a été rendu à Monsieur B. Lynn Pascoe, Secrétaire général adjoint des Nations Unies chargé des affaires politiques, qui quitte l'ONU fin juin.

NOUVELLES DU SYSTEME DES NATIONS UNIES AU GABON

L'UNESCO célèbre la Journée mondiale de la liberté de la presse



Libreville, 3 mai 2012. M. Mohammed Bachiri, Représentant résident de l'UNESCO (à gauche) et M. Blaise Louembe, ministre de l'Economie numérique, de la Communication et de la Poste lors de la cérémonie officielle de lancement des activités du 3 mai.

A Libreville, la 21^e Journée internationale de la liberté de la presse célébrée le 3 mai a été marquée par plusieurs activités centrées sur le thème : « les nouvelles voies : la liberté des médias au service de la transformation des sociétés ». Un « Forum-Atelier » (*De médias d'Etat à médias de service public : implications et enjeux*) a aussi eu lieu le 4 mai.

Lors de la cérémonie officielle organisée à l'auditorium Arambo du ministère gabonais des Finances, M. Mohammed Bachiri, Représentant résident de l'UNESCO, a rappelé l'esprit et la signification de ce rendez-vous annuel institutionnalisé par les Nations Unies pour « défendre l'indépendance des médias, tout en rendant hommage aux journalistes qui ont perdu leur vie durant l'exercice de leur profession ». Il a par la suite évoqué la montée en puissance des médias sociaux (YouTube, Twitter, Facebook, etc.), qui ont favorisé la création de nouveaux réseaux de communication et le développement d'un journalisme citoyen prospère.

L'importance de la formation

Le Représentant résident de l'UNESCO a saisi cette occasion pour dresser un état des lieux des médias au Gabon. L'essentiel des informations et de bien d'autres données sur l'environnement médiatique est contenu dans un « rapport d'évaluation du développement des médias au Gabon »

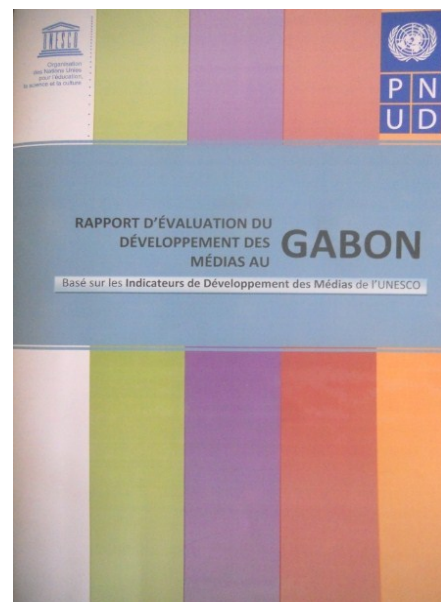
réalisé par l'UNESCO et le PNUD. Ce document de 72 pages a été officiellement remis aux autorités gabonaises et aux journalistes. Le président du Conseil national de la communication (CNC) d'alors, M. Jean Ovono Essono, a salué ce rapport avant de donner sa lecture de la situation des médias au Gabon. Il a indiqué que le CNC prévoit d'organiser des séminaires pour renforcer les capacités des journalistes. Le ministre de l'Economie numérique, de la Communication et de la Poste, M. Blaise Louembe, a également mis en relief l'importance de la formation. Il considère le Rapport de l'UNESCO comme une contribution utile au développement de la communication et de l'information.

La Journée mondiale de la liberté de la presse a été instituée par les Nations Unies pour « défendre l'indépendance des médias, tout en rendant hommage aux journalistes qui ont perdu leur vie durant l'exercice de leur profession ».

La cérémonie du 3 mai a été célébrée en présence de M. Nadir Hadj-Hammou, Représentant résident du PNUD par ailleurs coordonnateur résident du système des Nations Unies au Gabon. L'UNOCA y était représenté par le Responsable de l'Information publique.



Le Représentant résident du PNUD (à droite) a remis une copie du Rapport sur la presse au président du Conseil national de la communication



UNOCA A LA REUNION ANNUELLE DES RESPONSABLES DE L'INFORMATION PUBLIQUE



Kieran Dwyer (debout), Sunil Narula et Jared Kotler étaient les principaux animateurs de la réunion

Jared Kotler (Communication stratégique et Affaires publiques/DPA) et Sunil Narula (Section Paix et Sécurité/DPI) ont conduit les discussions, en privilégiant une approche interactive. Le responsable de l'Information publique de l'UNOCA a activement participé aux travaux, y compris à une session consacrée aux efforts de l'ONU dans la lutte contre l'Armée de résistance du Seigneur (LRA).

Hommage aux « PIO »

De manière générale, les participants (une quarantaine) ont présenté la photographie de la situation dans leur mission respective. Un moment de partage et d'échange d'expériences enrichi par les contributions de MM. Hervé Ladsous et B. Lynn Pascoe, respectivement Secrétaire général adjoint chargé des opérations de maintien de la paix et Secrétaire général adjoint chargé des affaires politiques. A la faveur d'une vidéoconférence, ils ont rendu hommage au travail des PIO et rappelé l'importance de la communication dans la vulgarisation des activités des Nations Unies à travers le monde.

Au total, la réunion annuelle des responsables de l'Information publique des Nations Unies était très riche. Au-delà des retrouvailles entre les membres de la grande famille des PIO, elle a permis de renforcer les rapports de collaboration entre les participants venus d'horizons divers. La sortie récréative organisée le 27 avril à Kampala, la capitale de l'Ouganda, a davantage soudé ces relations.

La réunion annuelle des responsables de l'Information publique (Public Information Officer - PIO) en poste dans les missions politiques et d'opérations de maintien de la paix a eu lieu à Entebbe (Ouganda) du 23 au 27 avril. Ceux du siège étaient également présents. La rencontre a permis de faire le tour des ques-

tions essentielles relatives à la fonction de PIO et d'examiner les défis à relever dans un contexte de crise de ressources. Les bonnes pratiques dans divers domaines de l'information et de la communication occupaient aussi une place de choix dans les débats. Kieran Dwyer (Section Affaires publiques/DPKO - DFS),



Les responsables de l'Information publique ont gardé de meilleurs souvenirs de la belle et sympathique rencontre d'Entebbe

LES ECHOS DE LA CITE
 Bulletin d'information du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale - UNOCA - No 006 - Février 2012

EDITORIAL
 POUR MEILLEURS INFORMÉS...

Akougou : la famille UNOCA se retire pour débattre de ses priorités

Une publication de l'Unité de l'Information publique
 Contact : Norbert N. Ouendji • Courriel : ouendji@un.org
 Téléphone : +241 05 72 23 23 • Site internet : <http://unoca.unmissions.org>
 Cité de la Démocratie, Villas 55, 56, 57 - B.P : 27773 Libreville, Gabon